https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1019

Le point des info sur le dossier "Plan d'urgence pour l'école dans l'Yonne"

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Plan d'urgence pour l'école dans l'Yonne -

Publication date: vendredi 17 juin 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Rappel des dysfonctionnements du système éducatif dans l'Yonne

– depuis dix ans, une accumulation de carences de pilotage a engendré un déficit de politique éducative dans de nombreux secteurs, renforçant la défiance des personnels envers leur hiérarchie ;
– l'Yonne souffre d'un retard en matière de dotation budgétaire ;
– l'efficience du système éducatif peut être largement améliorée si on d'étudie précisément les causes des importantes disparités de résultat entre les territoires qui composent le département.

Les démarches déjà entreprises par les syndicats de la FSU 89

– Le SNUipp et le SNES ont diffusé, chacun à 3 000 exemplaires, les extraits du rapport les plus significatifs de l'état du système scolaire dans l'Yonne.

– La FSU 89, en liaison avec le collectif « *l'Ecole Que Nous Voulons dans l'Yonne* », a rencontré l'ensemble des partenaires institutionnels : Recteur, Président du Conseil Général et Préfet de l'Yonne. Le 31 mars, une délégation de la FSU 89 a été reçue au Ministère par deux conseillers du ministre. Elle y a porté nos revendications et l'exigence d'un plan d'urgence pour l'Ecole dans l'Yonne. Le 17 mai, la FSU a adressé au ministre de l'éducation un courrier rappelant ces demandes et exigeant des réponses.

La démarche que nous proposons pour "sortir l'Yonne de son ornière"

1. Obtenir un engagement ferme et rapide de l'Etat pour un « Plan d'Urgence pour l'Ecole dans l'Yonne », par **une dotation spécifique en postes budgétaires et en recrutement, en formation continue**, pour remettre notre département à flot.

2. Mettre en place des Comités Locaux pour l'Education, qui permettent à tous les acteurs d'un territoire dans le cadre d'une collaboration bien pensée entre les services de l'Etat, les élus et les organisations éducatives, dans le respect des missions de chacun :
– d'approfondir la connaissance du tissu scolaire de notre département, ses forces et faiblesses,
– d'inventorier les ressources offertes aux élèves en matière de crédits de fonctionnement, d'accès aux équipements sportifs et culturels, aux classes transplantées, aux activités complémentaires de l'école (activités culturelles et sportives, loisirs éducatifs de qualité...),
– d'étudier les difficultés liées à la mobilité en milieu rural, l'accès aux technologies de la communication...

3. Mieux appréhender les causes profondes de la situation de l'éducation dans l'Yonne, en utilisant les ressources de laboratoires de recherches spécialisés pour éclairer les acteurs de l'éducation sur les facteurs explicatifs des difficultés des élèves.

Copyright © SNES Dijon

Une réponse !!?!

Le 20 mai (chacun appréciera la rapidité ...), une réponse du Directeur de l'enseignement scolaire (devenu depuis directeur du cabinet du nouveau ministre) est arrivée. Elle précise entre autres :
« *Ainsi que cela avait été annoncé lors de votre audience du 31 mars, un compte rendu a été adressé au cabinet du Ministre.*
Mes services étudient attentivement les revendications que vous avez formulées.
Dans le cadre du budget 2006, une attention particulière sera portée à l'académie de Dijon et je demanderai à la Rectrice de l'Académie de bien prendre en compte les spécificités de votre département.(...) »

Un premier pas qui demande confirmation. En ce mois de Juin, la FSU 89 et ses syndicats ont poursuivi leurs interventions :
– Envoi d'un courrier au nouveau Ministre pour réaffirmer nos demandes pour la rentrée 2005
– Actualisation des données du rapport et pour affiner nos revendications.
– Nouvelle intervention auprès de Madame le Recteur pour marquer notre volonté d'un budget 2006 à la hauteur des besoins et des enjeux.

Une chose est claire : **c'est bien de l'implication syndicale et de la mobilisation des collègues, des parents et de tous les partenaires de l'Ecole dans le département que viendront les progrès**. De fait, la FSU 89 et ses syndicats apparaîssent comme « chef d'orchestre » des multiples interventions. Lourde responsabilité que nous assumons pleinement. Souhaitons que la musique soit bonne ... et le final grandiose !!!

Copyright © SNES Dijon